
JAZENEUIL



BULLETIN MUNICIPAL

N. 8

FEVRIER 1991



LE MOT DU MAIRE

Quel plaisir de contempler la joie de vivre de ces enfants de l'ensemble «les Pirons» d'OL TAIT D'AUT FE (photo de couverture), qui ont porté haut les couleurs de JAZENEUIL, en représentant la région Poitou Charentes au festival international de danses folkloriques pour enfants, de SAINT MAIXENT, les 13 et 14 Juillet.

JAZENEUIL ne manque pas d'enfants, le dernier recensement de la population fait ressortir une augmentation de 14 personnes par rapport à celui de 1982. Il est intéressant de constater que cet accroissement est généré par l'excédent des naissances sur les décès.

Nous récoltons là les fruits d'une politique menée depuis de nombreuses années où nous faisons le maximum pour que notre commune ne soit pas victime de cette désertification des campagnes que l'on évoque comme inéluctable quand on parle de commune rurale.

Modérons notre optimisme cependant et restons réalistes, notre tâche ne sera pas aisée pour maintenir les services que les habitants sont en droit d'attendre. Malgré nos efforts pour maintenir le commerce de proximité, il n'est pas certain que nous puissions éviter la fermeture de l'épicerie.

Par contre, saluons la naissance de la jeune société d'Evelyne MICHELET et Michel RIPAULT «TINTINNABULE» à qui nous souhaitons bonne chance, créant ainsi une activité revitalisante de notre centre bourg.

La mise en place de l'OPAH, en apportant des moyens d'amélioration des logements, ainsi que notre projet de logements HLM, devrait améliorer grandement la situation du locatif dans la commune.

Une partie de nos projets 1990 n'a pu être réalisée, faute d'avoir obtenu les subventions nécessaires au financement.

Des travaux importants sont cependant terminés :

- * Réfection complète des toitures de la mairie et des écoles,*
- * Goudronnage des trottoirs des Hautes Vignes*
- * Fin d'aménagement du centre bourg*
- * Pose de bordures le long du CD 94*
- * Reconstruction de la passerelle de Montgoulin*

Et d'autres vont commencer prochainement :

- * Assainissement route de Coulombiers*

** Ravalement de la mairie et des écoles*

** Mise en place de bacs pour la collecte des ordures ménagères dans les villages.*

** Et bien sûr, l'entretien annuel de la voirie ainsi que d'autres projets qui ne seront entrepris qu'après avoir obtenu les nécessaires financements (première tranche de réfection de la toiture de l'église, nouvelle tranche d'assainissement).*

Enfin, je félicite et remercie toutes les associations qui ont animé avec brio notre commune, cette année encore, JAZENEUIL a été gratifiée de loisirs nombreux et variés.

Merci à tous.

Le Maire,

Rémy VIERFOND

LA MUNICIPALITE DE JAZENEUIL

Maire : Rémy VIERFOND

Adjoints :

- Jacky GAULT, Responsable des Bâtiments
- Monique de CLERCQ, Responsable de l'Aide Sociale, Relation avec l'école et les associations
- Jean MARECHAL, Responsable de la Voirie.

Les Conseillers Municipaux :

Rémy DURIVAUT, Rémy VUZE, Jean MORISSON, Roland FRUCHARD, Jean GAILLARD, Madeleine BALOGE, Guy BRAULT, Geneviève GABORIT, Jean WAREIN, Martine DELAVAUT.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

FINANCES - BUDGET :

VIERFOND R., GAULT J., de CLERCQ M., MARECHAL J.L., GABORIT G., VUZE R., WAREIN J.

BATIMENTS :

GAULT J., BRAULT G., GAILLARD J., WAREIN J., FRUCHARD J., SIRE B.

URBANISME - ENVIRONNEMENT - HYGIENE :

GAULT J., VIERFOND R., de CLERCQ M., BALOGE M., BRAULT G., GAILLARD J., MORISSON J., FRUCHARD Michèle, LORPHELIN Michel.

FLEURISSEMENT :

de CLERCQ M., GAULT J., BALOGE M., DELAVAUT M., GABORIT G., GAULT G., BOBEAU Hubert, MORISSON Christiane, BEAUCHAMP Marthe + les membres du CCAS.

VOIRIE - CHEMINS :

MARECHAL J.L., VIERFOND R., GAULT J., DURIVAUT R., FRUCHARD R., VUZE R.

ASSAINISSEMENT :

MARECHAL J.L., BRAULT G., DURIVAUT R., FRUCHARD R., VUZE R., WAREIN J.

AGRICULTURE :

VIERFOND R., BALOGE M., DURIVAUT R., FRUCHARD R., MARECHAL J.L., VUZE R., Pdt Syndicat, ROUSSEAU Daniel, VANDIER Hugues.

CCAS :

VIERFOND R., de CLERCQ M., GAULT J., BALOGE M., MORISSON J., JOULIN M.H., SIRE Yvonne, SIRE Suzanne.

EMPLOYES COMMUNAUX :

VIERFOND R., GAULT J., de CLERCQ M., MARECHAL J.L., BALOGE M., BRAULT G., MORISSON J.

INFORMATION :

VIERFOND R., GAULT J., de CLERCQ M., MARECHAL J.L., BALOGE M., DELAVAUT M., GABORIT G., MORISSON J., BILLEROT Thierry, FRUCHARD Michèle, SIRE Yvonne.

SOCIO CULTURELLE :

de CLERCQ M., MARECHAL J.L., BALOGE M., DELAVAUT M., GAILLARD J., GABORIT G., MORISSON J., WAREIN J., Pds Associations.

SIVOM :

Titulaires : VIERFOND R., GAULT J. - Suppléants : MARECHAL J.L., FRUCHARD R.

SIAEP :

VIERFOND R., GAULT J., DURIVAUT R.

SYNDICAT AMENAGEMENT DE LA VONNE :

Titulaires : GAULT J., BRAULT G. - Suppléants : DE CLERCQ M., WAREIN J.

SIMER :

Titulaires : VIERFOND R., MARECHAL J.L. - Suppléants : FRUCHARD R., VUZE R.

RSIEDV :

BRAULT G., GAILLARD J.

SYNDICAT D'INITIATIVE :

de CLERCQ M., GAILLARD J.

VIENNE SERVICES :

VIERFOND R., GAULT J.

CNAS :

Elus : de CLERCQ M. (Tit.), GABORIT G. (Supl.),
Personnel : BILLEROT T. (Tit.), PAPET C. (Supl.)

SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE : Grande Rue - Tél. 49.53.50.07

Secrétaire : M. Thierry BILLEROT

Ouvrier d'entretien de la Voirie : M. Claude PAPET

Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles : Melle Christine TAVEAU

Cantine - Entretien des Bâtiments : Melle Béatrice PUAULT

Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public :

**Les Lundis - Mardis - Vendredis de 14 H à 17 Heures
et les Mercredis - Jeudis - Samedis de 9 H à 12 Heures**

PERMANENCES :

Maire : Les Samedis de 10 H à 12 H et sur rendez-vous
Mme Monique de CLERCQ (Aide Sociale). Téléphoner au 49.43.35.80

ECOLE PUBLIQUE : Tél. 49.53.56.24. Directeur : Monsieur BRANGER

SERVICES

MEDECIN : Docteur Patrice DESVIGNE Tél. 49.53.54.34
Cité de la Vigne

INFIRMIERE : Melle Nathalie GOICHON 49.53.57.61
Le Bout du Pont

PRESSE : Nouvelle République
Mme Yvonne SIRE Grand'Rue 49.53.50.21
Centre Presse
DELPLANQUE Georges - Le Pinacle 49.53.53.10

CREDIT AGRICOLE :

POINTS VERTS : Epicerie BRAULT dans le Bourg
Café AUBENEAU au Pinacle

BIBLIOTHEQUE : Les mardis de 16 H 15 à 17 H 15
TAXI : Dominique BOUTIN - La Gaucherie
86470 LA CHAPELLE MONTREUIL 49.57.81.12

ADMINISTRATION

P.T.T. : Grand'Rue - De 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H
Le Samedi de 9 H à 12 H 49.53.57.87

RELIGION

Permanences au Presbytère les Jeudis de 14 H 30 à 16 H

Offices : Les Jeudis à 16 H et Dimanches à 11 H 15

SOCIETES LOCALES

HISTRA :

Présidente : Monique de CLERCQ - La Vaude Breuil 49.43.35.80

JAZENEUIL FOOTBALL CLUB :

Président : Jean-Paul ZYZNIEWSKI - La Mimaudière 49.43.39.12

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES :

Président : Thierry BILLEROT - La Mimaudière 49.43.66.85

DONNEURS DE SANG BENEVOLES :

Président : Patrice DESVIGNE - Lotissement du Moulin 49.53.54.34

«OL TAIT D'AUT FE» :

Présidente : Christiane LAURIN - Cité La Vigne 49.53.57.57

ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE :

Président : Hubert BOBEAU 49.53.60.49

ANCIENS D'AFRIQUE FRANCAISE DU NORD :

Président : Marcel VUZE - La Gaillarderie 49.53.50.36

CLUB DU 3ème AGE :

Président : Fernand DURIVault - Les Chatres 49.53.54.79

MOTO CLUB JAZENEULLAIS :

Président : Jean-Yves GAULT - Route de Sanxay 49.53.50.79

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE :

Président : Joseph TEIXEIRA - La Quinterie 49.53.50.73

NOUVELLE ASSOCIATION DES AMIS DE JAZENEUIL :

Président : Jacques THOREAUX - Lotissement du Champ
de l'Allée - ROUILLE 49.43.94.07

**QUELQUES ADRESSES ET N° DE
TELEPHONES UTILES**

SERVICE CANTONAL :

- Gendarmerie de Lusignan 49.43.31.11
- Pompiers de Lusignan 49.43.31.11
- SIVOM de Lusignan (Ordures Ménagères, Animation Socio-Culturelle, Tourisme), Place du Bail - Centre André Léo 49.43.31.94
- Syndicat d'Initiative - Mairie de Lusignan 49.43.61.21
- Syndicat d'Alimentation en Eau Potable - Mairie de Lusignan 49.43.30.92
- Syndicat de la Vonne - SIVOM - Place du Bail 49.43.31.94
- Perception de Lusignan - 8, rue Carnot 49.43.31.82
- Conciliateur (litiges entre particuliers) Mairie de Lusignan
M. AGUILARD - 2ème jeudi du mois de 14 H à 16 H 49.43.31.48

SERVICE SOCIAL - SANTE :

- Centre Communal d'Action Sociale de Jazeneuil (C.C.A.S.)
Mairie 49.53.50.07

- **Mutualité Sociale Agricole :**
37 , rue du Touffenet à Poitiers **49.44.55.66**
- **Caisse Primaire d'Assurance Maladie :**
41, rue du Touffenet à Poitiers **49.44.55.66.**
- **Caisse d'Allocations Familiales :**
41, rue du Touffenet à Poitiers **49.44.55.66**
- **Centre du TOURNIQUET (Difficultés de l'Adolescence -
Toxicomanie) - 2, rue du Tourniquet - Poitiers** **49.88.84.95**
- **Permanences de l'Assistante Sociale : Centre Social,
Place du Bail - Lusignan** **49.43.32.88**
 - . Le Mardi de 10 H à 12 H pour la M.S.A. (Mme CHEVRIER)
 - . 2ème et 4ème Mardi de 11 H à 12 H pour le Régime Social (Mme LACHAUD).
- **Centre Social - Place de l'Eglise - Rouillé** **49.43.99.21**
 - . 1er et 3ème Vendredi de 10 H à 12 H pour la M.S.A.
 - . Le Lundi de 9 H à 10 H pour le Régime Général
- **Conseillère en économie sociale et familiale -
Place de la Mairie - Lusignan - Melle VIROLLEAU** **49.43.39.66**
1er Mercredi de chaque mois de 10 H à 12 H

LOGEMENT - URBANISME :

- **Direction Départementale de l'Equipement (DDE)**
. Aide au Logement (ANAH),
5, rue Arthur Ranc à Poitiers **49.55.63.63**
- **Centre d'Information sur l'Habitat (ADIL)**
16 bis rue Boncenne à Poitiers **49.88.31.93**
- **Régie d'Electricité (RSIEDV) :**
 - . Service Technique :
19, rue Portes Rouges - Vivonne **49.43.41.47**
 - . Service Facturation :
4, rue Paul Guillon - Poitiers **49.44.79.00**

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Pour les bals :

- | | |
|-------------------------------------------------|---------|
| * Par les associations locales | Gratuit |
| * Par les associations extérieures à la commune | 500 F |

Pour les banquets et repas de noces :

- | | |
|----------------------------------------------------------------|---------|
| * Par les associations locales | Gratuit |
| * Par les gens de la commune : | |
| . Petite salle | 250 F |
| . Grande salle | 450 F |
| * Par les personnes et associations extérieures à la commune : | |
| . Petite salle | 350 F |
| . Grande salle | 600 F |

Pour les vins d'honneur :

100 F

Ces tarifs comprennent l'utilisation si nécessaire de la cuisine, de la vaisselle et des couverts.

A ceux-ci (y compris pour l'utilisation par les associations locales), s'ajoute une somme pour l'utilisation effective du chauffage de 140 Frs.

S'ajoute également dans tous les cas d'utilisation de la grande salle, une somme pour le nettoyage de 120 Frs.

Pour les entraînements, répétitions, réunions des associations locales, l'utilisation est gratuite à condition de n'utiliser le chauffage qu'à bon escient et en cas d'extrême nécessité.

TARIFS DE LOCATION DU MATERIEL HORS DE LA SALLE DES FETES

- | | |
|----------------------------------------------------------------|------|
| * Par les gens de la commune : | |
| . Table | 5 F |
| . Chaise | 1 F |
| . Vaisselle et couverts par 25 | 50 F |
| * Par les associations et personnes extérieures à la commune : | |
| . Table | 7 F |
| . Chaise | 2 F |

DEMOGRAPHIE DE JAZENEUIL

ETAT - CIVIL

***** NAISSANCES

DELAVault Gwénaël, Quentin	14 Février 1990
CHARRON Anthony, René, Aimé	16 Mars 1990
DELAVault Anthony, William	03 Avril 1990
BALOGÉ Mathilde, Camille	21 Mai 1990
VUZE Jérémy, Francis	20 Août 1990
DEROO Guillaume, Claude, Pierre	12 Septembre 1990
ALFRED Stéphanie	17 Octobre 1990
POUPARD Clémence, Camille	18 Octobre 1990
BALOGÉ Angéline, Annie	24 Octobre 1990
GAILLARD Aristide, Joseph, Aymé	10 Novembre 1990
BAULOUET Pierre, Thibault, Florian	23 Novembre 1990

*** MARIAGES ***

GAILLARD Jean et SAMSON Marie-Paule	Le 31 Mars 1990
GAULT Jean Damien et BRUNET Anne	Le 7 Juillet 1990
DELAVault Laurent et RENAUDEAU Florence	Le 21 Juillet 1990
BERTON Philippe et ROUSSEAU Laurence	Le 21 Juillet 1990
VINCELOT Jacky et VUZE Valérie	Le 25 Août 1990
HELIAS Jean-Pierre et GUITTON Sylvie	Le 1er Septembre 1990

***** DECES

BERCIER Alexandre	Les Funeries	11 Janvier 1990
BOUGEY Raymond	Le Bourg	03 Février 1990
FOURNIER Lucia épouse MOREAU	Les Quintardières	03 Février 1990
GODET Henri	Le Bourg	29 Août 1990
VIGNAULT René	Le Bourg	20 Septembre 1990
FRUCHARD René	La Bernardière	27 Décembre 1990

LE RECENSEMENT NOUVEAU EST ARRIVE

Le trente deuxième recensement général de la population en FRANCE a eu lieu entre le 5 Mars et le 5 Avril 1990.

Le premier objectif de ce recensement est de déterminer pour chaque circonscription administrative la **population légale** nécessaire à l'application de nombreux textes législatifs et réglementaires : modalités de scrutin pour les élections, répartition de la dotation globale de fonctionnement...

Le second objectif est de fournir pour de nombreuses zones géographiques des **données socio-démocratiques** permettant d'analyser l'emploi, d'organiser la vie sociale, de prévoir les équipements collectifs.

A JAZENEUIL...

La population est en légère augmentation depuis 1975 :

- * 659 habitants en 1975
- * 683 habitants en 1982
- * 697 habitants en 1990

Notre commune se place ainsi dans le canton :

Canton de LUSIGNAN	En 1975	En 1982	En 1990	% 82-90
Celle l'Evescault	879	1 035	1 078	+ 0,51
Cloué	379	379	396	+ 0,55
Coulombiers	724	919	962	+ 0,57
Curzay sur Vonne	477	529	460	- 1,73
Jazeneuil	659	683	697	+ 0,26
Lusignan	2 777	2 855	2 749	- 0,47
Rouillé	2 182	2 111	2 121	+ 0,06
Saint Sauvant	1 611	1 403	1 315	- 0,81
Sanxay	869	701	630	- 1,33
TOTAUX	10 557	10 615	10 405	- 0,25

Par ailleurs :

- 88 naissances et 66 décès ont été enregistrés entre 1982 et 1990.

- Le recensement de 1982 avait permis de dénombrer 246 résidences principales et 42 résidences secondaires. Celui de 1990 fait état de 258 résidences principales et 52 résidences secondaires.

Le tableau ci-dessous fait apparaître l'évolution de la population dans les villages entre le recensement de 1982 et celui de 1990. On constate de nouveau une désaffection sensible (332 habitants en 1982 contre 296 habitants en 1990).

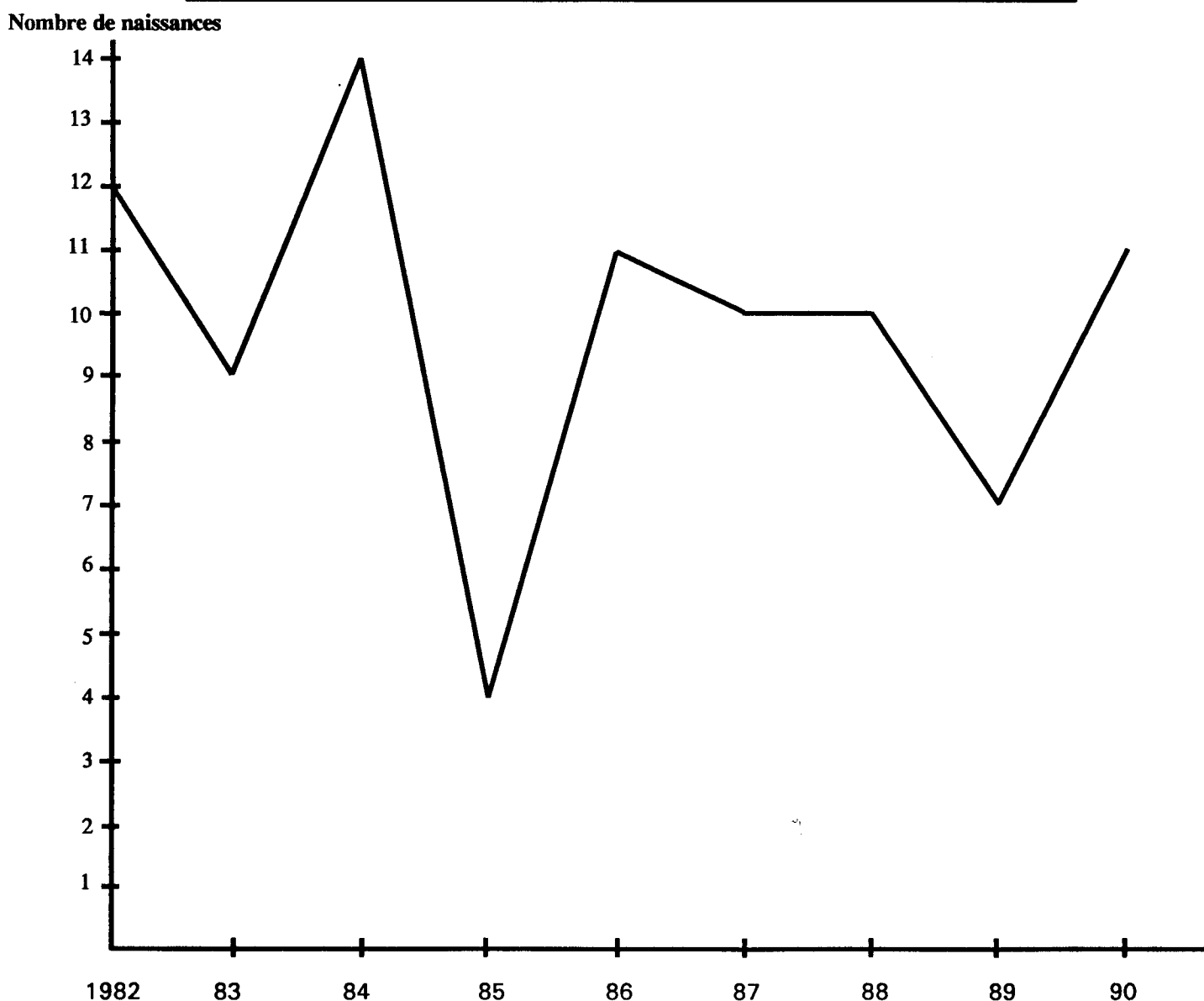
NOM DES VILLAGES	POPULATION EN 1982	POPULATION EN 1990
LES AJONCS	10	10
LES AMILIERES	4	7
L'AUZANIERE	3	2
LA BARRE	9	2
LES BARRIERES	0	4
LA BASSE-VALLEE	4	3
LA BERNARDIERE	10	9
LA BERNARDERIE	1	4
BOIS METAIS	7	6
LA CARTE	7	6
LE PETIT CHATAIGNIER	6	5
LE CHATAIGNIER	28	31
LE CHAMP DE LA PIERRE	0	4
LES CHATRES	25	22
LA CHAUMELIERE	6	5
LE COUDREAU	7	4
LA CROIX LORET	2	2
LA DAVIERE	4	2
LA FOND BOUDOU	2	2
LE FOUR - LA GARENNE	6	6
LES FUNERIES	3	7
LA GAILLARDERIE	5	3
LA GAUCHERIE	5	3
LE GRAND CHAMP	0	3
LES GRANGES	4	4
JARNEZAY	9	4
LA JUMEAU	5	7
LA METAIRIE DU PORTAIL	8	4
LA MIMAUDIERE	27	26
LA MIREBELIERE	6	6
MONTGOULIN	7	4
LA NADAUDERIE	7	5
LA PETINIERE	18	17
LE PUY GODET	14	14
LES QUINTARDIERES	25	13
LA REMONDIERE	9	6
LA RIVOLIERE	4	3
LES RUFFINIERES	6	4
LA SAGRIE	4	4
LES TERRIERS	0	1
LES TOUCHES	10	11
LE TREBASSY	5	0
LA VAU DE BREUIL	2	4
LA VAUGOYRIE	5	7
LA VILLA AMELIE	2	0

En 1990, la population du bourg dans son ensemble est en progression par rapport à 1982.

Le tableau ci-dessous montre que si la population du centre bourg n'est pas en augmentation, celle des cités et lieux-dits attenants qui composent son agglomération immédiate est en progression notable grâce en particulier à l'apport des lotissements du Moulin et du Champ de la Croix.

CITES ET LIEUX-DITS	POPULATION EN 1982	POPULATION EN 1990
La Vigne	47	43
Les Hautes Vignes	73	70
Le Moulin	0	37
Le Champ de la Croix	0	24
La Quinterie	231	17
La Gault		7
Le Pinacle		44
Le Centre Bourg		159
TOTAUX		361

COURBE DES NAISSANCES DE 1982 à 1990



BUDGET ET FINANCES

Le Budget Primitif 1990 a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal le 26 Mars sur proposition de la Commission des Finances.

Globalement, ce budget s'équilibre de la manière suivante : **1.636.206 Francs en section de Fonctionnement, 1.107.777 Francs en section d'Investissement, soit un total de 2.743.983 Frs en diminution de 0,16 % par rapport à celui de 1989.**

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT se décompose ainsi :

** R E C E T T E S **			
LIBELLE	Montant	% du Total	Variation 89-90
- Produits de l'exploitation	67.400	4,1 %	+ 3,69 %
- Produits domaniaux	36.500	2,2 %	- 1,35 %
- Produits financiers	13.481	0,8 %	- 12,88 %
- Recouvrements et subventions	151.413	9,3 %	+ 30,88 %
- Dotation Globale de Fonctionnement	608.427	37,2 %	- 0,48 %
- Impôts indirects	18.300	1,1 %	+ 14,37 %
- Contributions directes	740.685	45,3 %	+ 6,30 %
	1.636.206		+ 05,07 %
** D E P E N S E S **			
- Denrées et fournitures	52.500	3,2 %	+ 11,70 %
- Frais de personnel	513.900	31,4 %	+ 12,11 %
- Impôts et taxes	6.200	0,4 %	+ 6,89 %
- Travaux et services extérieurs	149.600	9,1 %	+ 11,55 %
- Participations et contingents	185.948	11,3 %	+ 1,02 %
- Allocations - Subventions	24.495	1,5 %	- 39,13 %
- Frais de gestion générale	134.000	8,2 %	+ 1,13 %
- Frais financiers	141.700	8,7 %	+ 3,05 %
- Prélèvement pour dépenses d'investis.	427.863	26,2 %	+ 2,43 %
	1.636.206		+ 5,07 %

Si l'on enlève les **427.863 Francs** prélevés pour être versés à la section d'investissement, les dépenses réelles de Fonctionnement s'élèvent à la somme de **1.208.343 Francs**, en augmentation de **6,03 %** par rapport à 1989.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

En dehors des opérations non affectées (remboursement du capital des emprunts pour 110.402 Francs), les programmes suivants ont été inscrits :

- Achats de matériels	16.000 F
- Travaux de Bâtiments	306.498 F
- Assainissement	225.500 F
- Travaux de voirie	421.909 F

Ces programmes ont été financés de la façon suivante :

- Fonds de compensation de la TVA	141.848 F
- Subventions du département	208.116 F
- Subventions de l'Etat (DGE)	101.382 F
- Emprunt long terme	160.000 F
- Vente de parcelles de lotissement	41.100 F
- Autofinancement	317.461 F

LES FINANCES COMMUNALES

LES IMPOTS LOCAUX : (Contributions directes), ont représenté 45,3 % des recettes de fonctionnement de la commune.

Pour l'année 1990, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les taux d'imposition des quatre taxes locales (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle), de 1,33%.

Les taux n'avaient pas été relevés depuis 1987.

Dans le tableau ci-après, sont portés les taux en vigueur pour l'année 1990, les bases d'imposition correspondantes, et le total de l'impôt collecté par la commune.

	TAUX	BASES D'IMPOSITION	IMPOTS
Taxe d'Habitation	9,20	2.139.000	196.788
Taxe Foncier Bâti	10,65	1.111.770	118.404
Taxe Foncier Non Bâti	26,47	715.030	189.268
Taxe Professionnelle	10,62	1.687.420	179.204
			683.664

* **Le fonds de roulement** : Nous avons terminé l'année 1989 avec un excédent de 707.732Frs correspondant aux travaux en cours et pas encore facturés.

LES EMPRUNTS :

Notre dette en capital au premier janvier 1990 était de **1.382.380 Francs**.

Il faut cependant minorer cette somme d'un montant de **162.034 Francs**, correspondant aux emprunts de l'ancien service d'eau rétrocédé au syndicat d'alimentation en eau potable de Lusignan.

L'encours de prêts directement affecté au budget communal est donc de **1.220.346 Francs**. L'annuité correspondante est de **210.197 Francs** se décomposant en **82.752 Francs** de remboursement de capital et **127.445 Francs** d'intérêts.

A cela, il faut rajouter les emprunts collectifs des Syndicats : SIVOM et Syndicat de la Vonne, où l'encours pour la commune de JAZENEUIL s'élève à **121.770 Francs**, entraînant une annuité de **37.914 Francs** dont **22.643 Francs** de capital et **15.271 Francs** d'intérêts.

L'ANNEE 1990 AU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 JANVIER

Monsieur MARECHAL, rapporteur, rend compte des propositions de la commission de la Voirie qui s'est réunie fin 1989.

Le Conseil Municipal accepte de réaliser les propositions suivantes : réfection par le SIMER du CR des Quintardières pour 19.500 Frs, du tronçon du CR de la Mimaudière à Sanxay (entre le CD 21 et le VC 1) pour 4.600 Frs, le CR du Montgoulin aux Ruffinières pour 4.950 Frs et l'aménagement du carrefour de la Gault pour 1.500 Frs, le goudronnement du tronçon du CR de la Mimaudière à Sanxay par le parc de la DDE pour 34.551 Frs ainsi que le carrefour du chemin de la Gault pour 17.589 Frs.

L'ensemble des travaux ainsi proposés s'élève à la somme de 83.090 Frs H.T. subventionnable à hauteur de 30 % par la DGE. Une demande de subvention sera déposée auprès des services de la Préfecture.

Le goudronnement du chemin du village du Puy Godet et la route du lotissement du Moulin sont également acceptés pour un montant de 4.500 et 6.200 Frs, ainsi que le débarnage et la réfection de fossés principalement chemin de la Gaillarderie, route de Bois Métais, chemin des Quintardières pour 23.642 Frs.

Sur proposition de la Commission, le Conseil accepte la mise en place d'un programme de pose de bordures et d'aménagement des trottoirs le long du CD 94. L'estimation faite par les services de la DDE pour 550 mètres de bordure, confection des trottoirs et réfection de la chaussée est de 212.758 Frs.

Ce programme fera l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Général.

- Le Conseil décide d'augmenter les différents loyers de 1,316 % qui correspond à la variation de l'indice de la construction pour l'année écoulée.

- Le Conseil décide d'aliéner «l'ancien poste de police» au profit de Mr et Mme GARREAU Jean-Marie, à charge pour eux d'en assurer l'entretien.

- Le Conseil décide d'apporter une aide financière de 1000 Frs en faveur de la Roumanie.

SEANCE DU 26 MARS

- L'Assemblée Municipale décide de passer deux conventions avec l'Etat dans le cadre des Contrats Emploi Solidarité, d'une durée de 6 mois chacune. Les contrats permettront à la commune d'embaucher deux personnes à mi-temps.

- Ainsi qu'un contrat d'un an avec la société «Espace Service» pour le balayage de la voirie du bourg et des lotissements. La fréquence de passage de la balayeuse sera trimestrielle.

- La redevance d'assainissement est fixée à 1,10 Frs le mètre cube pour l'année 1990.

